



Transformation local habitation en local professionnel

Par **zigler**, le **28/02/2008** à **17:31**

Bonjour,
voilà je suis locataire depuis 3 semaines de mon futur local professionnel, la régie qui me loue "l'appartement" a obtenu l'autorisation du propriétaire et du syndic de copropriété (avec l'extrait du règlement autorisant l'installation de profession libérale). Je suis en plein travaux (gros investissement) et voilà que la présidente du conseil syndical me dit qu'elle s'oppose à l'installation de profession libérale. suis-je dans mon droit ou va-t-elle pouvoir m'interdire de pratiquer.
Donnez moi vite une réponse s'il vous plaît. Merci